

à qui la faute ? S'il ne se sent pas la capacité voulue pour écrire une lettre sensée, pourquoi en écrit-il ? C'est si facile de ne pas écrire. Il était jaloux de la gloire du Père Lacasse, que Fréchette a rendu célèbre, et il nous prouve par sa dernière lettre qu'il entend enfoncer le Père Lacasse de toute manière. "Puisque *mon ami*, dit-il, M. Laurier, (et il souligne mon ami, pour s'en moquer finement), *n'est pas plus gentilhomme* que ça en profitant de mes *communications intimes* avec lui pour la paix du pays, *pour me trahir* et faire exploiter mes intentions par les journaux *qui ne vivent que de sensations*."

Merci, d'abord, pour le compliment aux journaux ; ils vivent d'autres choses que de sensations, très saint Père ; ils vivent du produit de leur travail et d'un labeur quotidien, ce dont plusieurs des vôtres ne peuvent pas se vanter. Vous vivez presque tous d'aumônes extorquées sous de faux prétextes et vous jouez aux grands seigneurs en lançant l'injure à pleine bouche à ceux qui valent cent fois mieux que vous.

Le *trahir* ; en quoi Laurier a-t-il pu le trahir ? Quand même il aurait lui-même livré à la publicité une lettre qui n'était pas personnelle, y aurait-il eu là trahison ? Le révérend Père veut nous faire croire que Laurier lui avait demandé cette lettre pour sa gouverne personnelle, lui promettant le secret, et qu'ensuite il aurait livré la lettre aux journaux ; en deux mots, Laurier aurait attiré le Père Labombe dans un piège ! En vérité, je vous le dis, ces saintes âmes n'ont qu'une habileté, c'est celle de la calomnie.

Faire exploiter ses intentions par les journaux ;

Quand, comment, où, pourquoi, de quelle façon peut-on *exploiter* des intentions ? Retournez à vos sauvages, grand Dieu, et ne venez plus vous faire exploiter ici par les toriers ; ils sont plus fins que vous.

"*Il voudrait faire du bien au chef des libéraux.*" Quelle bonne âme ! C'est peut-être pour cela qu'il le menaçait des foudres de l'église ! c'est peut-être pour cela qu'il l'appelle par dé-

raison *son ami* ! C'est peut-être pour cela qu'il nous dit à la fin de sa lettre que le peuple, aux élections générales, donnera son vote au parti tory !

Et il nous prie de lui donner crédit pour ses *bonnes intentions*. Mais, ne savez-vous pas, saint Père, que l'enfer est pavé de bonnes intentions ? Dormez tranquille ; nous les connaissons vos bonnes intentions ; elles sont d'ailleurs visibles à l'œil nu et nous vous en donnons crédit, comme vous le voyez. Le bien que vous voulez à M. Laurier ressemble trop à celui de notre archevêque pour que nous puissions nous y tromper. Nous sommes fixés là-dessus, comme disent les Canayens de votre tribu.

"*Ceux qui veulent faire du capital politique de cette question, je les venie.*" Allez-y ; ils ne s'en porteront pas plus mal. Mais, quels sont donc ceux qui font du capital politique avec cette question depuis cinq ans ; ne sont-ce pas ceux que vous voulez sauver de la ruine ? Tant que leur vie politique n'a pas été en danger imminent, vous les avez laissé faire ; et maintenant que leur bateau est sur le point de sombrer vous apostrophiez les libéraux, les menaçant de l'anathème s'ils ne se jettent pas à la mer pour boucher les trous de votre barque qui fait eau de toutes parts.

Vous irez jusqu'au bout, dites-vous ?

Parfait ; c'est bien ce que tout le monde souhaite ; car, vous savez, au bout la culbute !

C'est la grâce que je vous souhaite.

SIC.

ENTENDONS-NOUS

Tel est le titre d'un intéressant et intelligent article de la *Presse*, publié vendredi dernier.

L'auteur de cet article discute avec la presse protestante sur le droit qu'ont les évêques, les prêtres et les religieux de se mêler des questions politiques.

"Le journaliste protestant, dit notre confrère, ne veut pas admettre qu'un évêque, un prêtre, un religieux quelconque, puisse réclamer le droit de dire un seul mot, d'approbation ou de blâme, dans les questions politiques, et surtout, chose curieuse ! dans les questions politiques où les intérêts religieux sont en jeu. De suite, les mots traditionnels de "suprématie de